

https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/edf-annonce-le-lancement-de-la-construction-du-parc-eolien-en-mer-du-calvados-1966981.html?fbclid=IwAR0hZzqCyBxhK3Wg-tcabq1Ty_yUt08ePfqDyheElayyvIVsl0Z0iY5iHQ0

EDF annonce le lancement de la construction du parc éolien en mer du Calvados



Photo d'illustration - Floatgen est la première et seule éolienne en mer installée au large du Croisic dans le futur parc éolien offshore qui verra le jour en 2022 • © Franck Dubray / Maxppp

Un parc éolien offshore devrait voir le jour en 2024 au large des côtes de Courseulles-sur-Mer. EDF Renouvelables annonçait ce matin, lundi 22 février, le lancement de la construction de [ce projet](#) dont le coût s'élève à environ 2 milliards d'euros. Les 64 éoliennes seront localisées à plus de dix kilomètres des côtes et ce, afin de "*favoriser une bonne intégration paysagère*", point central des premières concertations. L'objectif à terme est de produire de l'électricité pour 630.000 personnes, soit plus de 90% de la population du Calvados.

Le projet comprend également la création de la "Maison du Parc" à Courseulles où le public pourra s'informer sur les énergies marines renouvelables. D'autre part, le projet étant situé à une dizaine de kilomètres de Juno Beach, EDF s'engage à "*faire perdurer la mémoire du débarquement*". Un groupe "histoire et devoir de mémoire", auquel participera [l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre](#) ainsi qu'un professeur de l'université de Caen, a été constitué dans ce but.

"Cohabitation des usages"

Le projet a été développé "*main dans la main avec le territoire*", assure Bernard Guitton, directeur du projet du parc éolien en mer du Calvados d'EDF Renouvelables, qui affichait ce matin sa "*volonté forte*" de "*permettre la cohabitation des usages au sein de la baie de Seine*".

Selon le directeur, le lancement de la construction a été précédé de discussions avec les pêcheurs. Discussions à l'issue desquelles la surface du parc a notamment été réduite : ce dernier s'étendra sur moins de 2/3 de la zone qui avait été initialement mise à disposition par l'Etat. Par ailleurs, les éoliennes seront "*alignées dans le sens du courant pour faciliter les pratiques de pêche*", précise le directeur.

Cent emplois pérennes

Durant la phase de constructions 1.000 emplois devraient être mobilisés en Normandie. La création d'une centaine d'emplois pérennes est également prévue durant la phase d'exploitation afin de réaliser la maintenance des équipements.

Les travaux débuteront dans quelques mois, en juin 2021, et concerneront dans un premier temps la base de maintenance située à Ouistreham. Les fondations seront, elles, installées à partir de 2022 pour une mise en service prévue en 2024.